



Lycée Franco-Costaricien
Liceo Franco-Costarricense



PROTOCOLE RENTRÉE MATERNELLE 2021

Chers parents :

Nous sommes infiniment heureux d'accueillir à nouveau nos élèves. Comme vous le comprendrez aisément, ce retour doit suivre strictement chacun des protocoles sanitaires approuvés par les autorités ministérielles pour l'ouverture de notre établissement.

Nous comptons sur le soutien, l'engagement et la compréhension de chacune des familles afin que ce retour soit couronné de succès tout en respectant les exigences du ministère de la Santé et de l'Éducation.

Vous trouverez ci-dessous une explication générale de la logistique mise en place pour les trois niveaux de maternelle. Une communication détaillée, niveau par niveau, vous sera ultérieurement envoyée.



Indications générales pour la rentrée 2021 :

1. Jours de rentrée : Les élèves de maternelle feront leur rentrée progressivement selon leur niveau :

● Grande section : rentrée en mode présentiel, le lundi 8 février 2021.

● Moyenne section : rentrée en mode hybride, le lundi 15 février 2021.

● Petite Section : rentrée en mode présentiel, le lundi 22 février 2021

2. Utilisation de l'uniforme : Les élèves de l'école maternelle porteront la couleur de la « gabacha » qui correspond à leur niveau. Celle-ci doit porter l'écusson de l'école, le nom complet de l'enfant ainsi que deux numéros de téléphone à contacter en cas d'urgence.

Pour rappel : petite section : « gabacha » rouge, Moyenne section : « gabacha » bleue, Grande section : « gabacha » verte.
<https://www.franco.ed.cr/listageneralmateriales/>

3. Fournitures scolaires : Les élèves de la maternelle apporteront un cartable (sans roulettes), étiqueté à leur nom. Chaque cartable doit contenir : le goûter (les récipients doivent porter le nom de l'enfant), une serviette, deux masques de rechange (si utilisés), des vêtements de rechange (chemise, shorts/pantalons, sous-vêtements, chaussettes).

L'oreiller et la couverture demandés pour certains niveaux ne doivent pas être rapportés pour le moment. Ils seront requis, le cas échéant, lorsque la journée sera prolongée jusqu'à 14 heures.

4. Utilisation de masques : Les autorités ministérielles n'exigent pas l'utilisation de masques pour les enfants de moins de 6 ans. Si la famille souhaite que l'enfant se présente avec un masque, elle doit également mettre deux masques de rechange dans le cartable. Ceux-ci devront être rangés dans un sac sur lequel seront indiqués le nom de l'enfant et sa classe.

5. Désinfection : A l'entrée de l'établissement, différents lavabos et distributeurs de gel sont mis à disposition de élèves. Ces derniers devront se désinfecter les mains soit en se lavant les mains avec du savon, soit en utilisant un gel hydroalcoolique. Ils utiliseront aussi les tapis fournis pour la désinfection des chaussures.

6. Prise de température et état de santé de l'enfant : Les autorités ministérielles n'exigent pas la prise de température pour chaque élève. Toutefois, elles auront lieu à l'intérieur de l'école de manière aléatoire.

Les familles s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Au sein de l'établissement, en cas d'apparition de symptômes provoquant une suspicion de Covid-19 chez un(e) élève, ce dernier sera isolé, sous la surveillance de l'infirmière, et la famille sera immédiatement contactée afin qu'il/elle soit retiré(e) de l'école.

Par ailleurs, si un enfant ou bien un membre du foyer a été testé positivement au Covid-19, la famille doit immédiatement en informer les autorités scolaires par écrit afin que celles-ci prennent les mesures sanitaires correspondantes.

7. Récréation et alimentation : Les enfants auront une période de récréation de dix minutes ainsi que cinq minutes pour la désinfection des mains et des chaussures. Les élèves doivent apporter de chez eux un goûter qui n'aura pas besoin d'être réchauffé. Celui-ci sera pris en classe.

8. Accès des familles aux bâtiments scolaires : Les parents qui entrent dans l'école sans véhicule doivent passer par l'accès piétons (caseta) pour déposer leurs enfants. Une assistante de la maternelle accueillera les élèves et les conduira en classe.

Les parents qui arrivent à l'école en voiture entreranno par la porte n°3 et sortiront par la porte n°2. Les parents ne seront pas autorisés à quitter le véhicule*. Les assistantes maternelles et les enseignants seront là pour accueillir les élèves et les conduire en classe.

*Il est important de noter qu'une exception sera faite pour les élèves de la Petite et Moyenne section afin que le premier jour d'école, en raison de leur jeune âge, ils puissent être accompagnés en classe par leurs parents à des heures décalées. Ces horaires seront préalablement communiqués aux familles des deux niveaux.

9. Étudiants qui utilisent le transport scolaire : les bus scolaires seront garés sur le parking n°4. Les assistantes des bus scolaires seront chargées de conduire les enfants dans leur classe et de les y récupérer en fin de journée pour les accompagner au bus.

10. Heures d'arrivée et de départ des élèves : Pendant la semaine du 22 février, lorsque les trois niveaux de l'école maternelle seront présents à l'école, les élèves entreranno et sortiront de manière échelonnée, avec une différence de 10 minutes entre chacun, et ce, afin de réduire les embouteillages des véhicules, des bus et des parents :

Petite section

- **Heure d'entrée :** 7h40 (sauf les élèves qui prennent le bus scolaire).
- Récréation : 10h-10h15 (10 min de pause, 5 min de désinfection).
- **Heure de sortie :** 12h10 pour les enfants accompagnés de leurs parents. Les enfants qui ont des frères et sœurs dans d'autres niveaux ou qui utilisent le transport scolaire partent à 12h00.

Moyenne section

- **Heure d'entrée :** 7h50 (sauf les élèves qui prennent le bus scolaire)
- Récréation : 10h15-10h30 (10 min de pause, 5 min de désinfection).
- **Heure de sortie :** 12h20 pour les enfants accompagnés de leurs parents. Les enfants qui ont des frères et sœurs dans d'autres niveaux ou qui utilisent le transport scolaire partent à 12h00.

Grande section

- **Heure d'entrée :** 8h00 (sauf les élèves qui prennent le bus scolaire ou qui ont des frères et sœurs dans d'autres niveaux).
- Récréation : 10h30-10h45 (10 min de pause, 5 min de désinfection)
- **Heure de sortie :** 12h30 pour les enfants accompagnés de leurs parents. Les enfants qui ont des frères et sœurs dans d'autres niveaux ou qui utilisent le transport scolaire partent à 12h00.

11. Utilisation des toilettes : Les classes de Petite section disposent de toilettes dans les salles de classe. Les assistants les désinfecteront immédiatement après utilisation par un élève. Pour les classes de Moyenne et Grande section, plusieurs cabines de toilettes sont mises à disposition des élèves. Le service de ménage et les assistantes seront chargés de désinfecter immédiatement les WC et les éviers après leur utilisation par un élève.

12. Transport : Nous remercions les parents qui coordonneront le "covoiturage" pour le transport de leurs enfants, d'informer l'établissement des personnes autorisées à venir le chercher. Pour cette raison, veuillez envoyer un courriel à info.maternelle@franco.ed.cr et coordination.maternelle@franco.ed.cr en indiquant les informations personnelles de l'élève, celles des personnes autorisées à le récupérer ainsi que leur numéro de téléphone. Veuillez joindre, également, une copie scannée de leur carte d'identité.

13. Classes virtuelles pour la Petite et Moyenne section à partir du 8 février 2021 : Les enfants de la Moyenne section reviennent le lundi 15 février, mais durant la semaine du 8 février, ils recevront des classes virtuelles avec leurs professeurs à travers la plateforme TEAMS. Les horaires seront envoyés à l'avance. Les enfants de la Petite section reviennent le lundi 22 février, mais durant les semaines du 8 et 15 février, ils recevront des classes virtuelles avec leurs professeurs à travers la plateforme TEAMS. Les horaires seront envoyés à l'avance.

14. Protocole pour les familles qui ne souhaitent pas envoyer leurs enfants en classe : Nous demandons aux familles qui ne souhaitent pas que leurs enfants bénéficient d'un enseignement en présentiel de rédiger un document officiel en indiquant les coordonnées de l'enfant, des parents ou des tuteurs. Ce document doit être envoyé à direction.primaire@franco.ed.cr avec une copie à coordination.maternelle@franco.ed.cr et info.maternelle@franco.ed.cr.

Le document doit être rédigé comme suit :

Je _soussigné(e)_____, numéro d'identification : _____, père, mère ou tuteur légal de l'élève _____ du niveau _____ informe les autorités du Lycée Franco-Costaricien que j'ai décidé, en tant que représentant légal, de ne pas envoyer mon enfant au lycée.

Je m'engage à faciliter à mon enfant l'accès aux ressources nécessaires pour lui garantir la continuité pédagogique selon le travail asynchrone déterminé par le personnel enseignant du lycée Franco-Costaricien.

Signature des responsables de l'élève _____ Date _____

En vous remerciant pour votre confiance et votre collaboration, nous vous souhaitons une bonne rentrée des classes !